

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 21 juin 2022 à 18h00, au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération 1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

110	1. South 1. The same 1 of Supplementary Volume 1						
1	AIX-LES-BAINS	Т	Renaud BERETTI	Pouvoir de Christèle ANCIAUX			
2	AIX-LES-BAINS	Т	Michelle BRAUER	Départ après la 7ème délibération			
3	AIX-LES-BAINS	Т	Daniel CARDE	_ spantaprootic :			
4	AIX-LES-BAINS	Т	Lucie DAL PALU				
5	AIX-LES-BAINS	Т		Départ après la 24ème délibération			
6	AIX-LES-BAINS	Т	André GIMENEZ				
7	AIX-LES-BAINS	Т	Thibaut GUIGUE	Départ après la 10ème délibération			
8	AIX-LES-BAINS	Т	Philippe LAURENT	Départ après la 42 ^{ème} délibération			
9	AIX-LES-BAINS	Т	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
10	AIX-LES-BAINS	Т	Sophie PETIT GUILLAUME				
11	LE BOURGET DU LAC	Т					
	LE BOURGET DU LAC	Т	Édouard SIMONIAN				
13	BRISON SAINT INNOCENT	Т	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Marthe MASSONNAT			
				Départ après la 31 ^{ème} délibération			
	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Т	Bruno MORIN	•			
	CONJUX	Т	Claude SAVIGNAC				
	DRUMETTAZ-CLARAFOND	Т	Danièle BEAUX-SPEYSER				
	DRUMETTAZ-CLARAFOND	Т					
	ENTRELACS	Т	Jean-François BRAISSAND				
	ENTRELACS	Т		Pouvoir d'Yves GRANGE			
	GRESY-SUR-AIX	Т					
21	GRESY-SUR-AIX	Т		Pouvoir de Colette PIGNIER			
	GRESY-SUR-AIX	Т	/				
	MERY	Т					
	MERY	Τ					
	MOTZ	T					
	MOUXY		Laurent FILIPPI				
	MOUXY		Catherine RAVANNE				
28	ONTEX	Ţ	Jacques CURTILLET				
29	RUFFIEUX	Т	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET			
20	CAINT DIEDDE DE OUDTILLE	~	0/ 10/15/105/1955	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER			
	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Gérard DILLENSCHNEIDER				
	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Ţ	Brigitte TOUGNE-PICAZO				
	TRESSERVE	Ţ	Jean-Claude LOISEAU	- /			
	TRESSERVE		Annie MOULIN	Départ après la 17ème délibération			
	VIONS VIVIERS-DU-LAC	T T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET				
	VIVIERS-DU-LAC	+	Robert AGUETTAZ	Départ annès la 45ème délibé autre			
37	VOGLANS	†	Martine SCAPOLAN Martine BERNON	Départ après la 45 ^{ème} délibération			
	VOGLANS	T					
50	VOCENIAO	1	Yves MERCIER				

19 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS LE MONTCEL Isabelle MOREAUX-JOUANNET Antoine HUYNH

Directeur général des services

Directrice du pôle Aménagement

Autres présents non-votants :

Frédéric GIMOND Véronique MERMOUD Marie RENAUD Olivier VERDENAL Estelle COSTA de BEAUREGARD Thibaut LEBRUN Eline QUAY-THEVENON

Directrice du CIAS Directeur financier Responsable juridique et des assemblées Chargé de mission Urbanisme Assistante service juridique et assemblées L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 juin 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 49 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 38 présents et 44 votants (présents et représentés).

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N°: 28 Année: 2022

Exécutoire le : 2 8 JUIN 2022 Affichée le : 2 8 JUIN 2022

Visée le : 2 8 JUIN 2022

FINANCES Affectation des résultats 2021 du budget des Ports

Monsieur le Président indique qu'il convient après le vote du compte administratif 2021 de GRAND LAC, de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe PORTS.

Il présente les résultats de clôture de l'exercice :

	Montant Euros
FONCTIONNEMENT	+ 904 060,18
INVESTISSEMENT	+ 1 004 754,96
GLOBAL	+ 1 908 815,14

₽	Financement des reports de crédits par affectation au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé (recette d'investissement)	185 146,63
¢	Report du solde en section d'investissement au compte 001 – Excédent d'investissement reporté (recette d'investissement)	1 004 754,96
₽	Report du solde en section de fonctionnement au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté (recette de fonctionnement)	1 723 668,51

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

APPROUVE le présent rapport,

VOTE l'affectation des résultats 2022 sur le Budget annexe PORTS 2022.

Aix-les-Bains, le 21 juin 2022

Le Président, Renaud BERETTI

- Délégués en exercice : 66

Présents : 34

Présents et représentés : 40

Votants: 40Pour: 40

Contre : 0Abstentions : 0

Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Affectation des résultats 2021 du budget des Ports

Date de transmission de l'acte :

28/06/2022

Date de réception de l'accusé de

28/06/2022

réception :

Numéro de l'acte :

d4202 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

073-200068674-20220621-d4202-DE

Date de décision :

21/06/2022

Acte transmis par :

ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires7.1.1. Compte administratif

7.1.1.3. Délibération d'affectation des résultats